Développer l'accueil social à la ferme : l'accueil de mineurs.

Objectifs
Permettre aux agriculteurs de développer ou de conforter une activité d'accueil social à la ferme (accueil de mineurs en court séjour), intégrer le projet en cours ou d'accueillir directement via des établissements

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Connaitre le cadre réglementaire d'une activité d'accueil social à la ferme - Mineur sans accompagnateur, en court séjour.
Qu'est ce que l'accueil social ? (un terme pour plusieurs réalités).
Motivation des participants en réalisant cette activité d'accueil social.
Réglementation, agrément, convention, quelle démarche pour quelle situation ?
Présentation des outils existants et opérationnels et des différents cadres d'accueil actuellement accessibles :
- via les établissements par un contrat,
- via les établissement avec les déclarations via Jeunesse et Sport
- le cadre du protocole d'accueil via la Direction Régionale de la PJJ.
Intervention à distance ou en présence de la DRPJJ : fonctionnement général de la PJJ, les établissements, le publics, le projet de la PJJ via Accueil Paysan. Présentation des outils et de l'objectif de ces accueils.

Seconde journée : Apprendre à préparer l'accueil d'un mineur et à organiser un séjour de mineur à la ferme.
Se préparer à accueillir :
- L'arrivée du jeune : l'accueillir, poser le cadre de l'accueil familial, apprendre à le connaître... Les premières heures sont décisives.
- Définir s'il y a des objectifs attachés à ce séjour (rupture avec le quotidien, découverte d'un autre mode de vie, respect des temps familiaux, respecter une consigne (travail avec les animaux)...)
- Gérer les temps structurants de la journée : le levé, les repas, le coucher...
- Organisation de la journée : gestion des temps libres/des temps d'activité. Qu'est ce qu'une activité ?
Ces différentes problématiques permettront d'aborder des concepts tels que le "qualité d'une règle" - "qu'est ce qu'une limite ? " Les besoins fondamentaux" - la spirale de la violence....
Méthodes pédagogiques : temps d'apports théoriques, échanges avec les participants, jeu de rôle, témoignage.

Fin de la formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à une auto-évaluation des acquis.
Une attestation de formation et un support de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
Note de satisfaction globale pour nos formations "Accueil Social" (chiffre de Accueil Paysan Aude et P.O.de 2017 à 2020) : 9.53/10
Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter afin d'évaluer les dispositions à prendre.

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 02/03/2021

Tarifs
Adhérent 350€
Non adhérent 350€
Non agricole 350€
Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea, Pour les personnes sans OPCA, nous contacter. Les midis : repas partagé.

Plus de renseignements
Marie Coupet, responsable de stage.
mcoupet@mp11.fr
Maison paysanne aude
1, avenue Salvador Allende
11 300 Limoux
Tel. 04 68 31 01 14
N° d'organisme de formation : 76110169011

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

11 mars 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne, 1 avenue Salvador Allendé 11300 Limoux	- Marie Coupet, Chargée de mission accueil social à Accueil Paysan. - Mme Delphine LUU, Directrice des missions éducatives à la DR PJJ. Après Midi.
12 mars 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne, 1 avenue Salvador Allendé 11300 Limoux	M. Hamid Benahmed – Formateur indépendant - ancien éducateur.(intervient régulièrement pour le CD11 et le CD66) Animation : Marie Coupet.

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom : .....
Courriel : .....

Téléphone : .....
Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.